



Bien Vivre à Reuil en Brie

Juin 2012

N°32

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Reuil en Brie



Dépôt légal relatif aux lois et règlements en vigueur

E-Mail : mairie.reuil-en-brie@wanadoo.fr

☎ : 01.60.22.07.51

L'EDITORIAL



Chers Reuillois,

Le Conseil Municipal a voté le budget 2012 en intégrant le Contrat Rural et les dépenses auxquelles il va falloir faire face.

La Commission des Finances a fait des choix, dans la rigueur, mais avec lucidité. Ainsi, il a été possible de proposer un budget sans augmenter la part communale : les taux ont été reconduits à l'identique de 2011. Toutes les subventions ne sont pas encore notifiées.

Vous le savez, la période n'est pas très favorable, mais j'irai défendre et promouvoir nos projets avec force et détermination. Les esquisses des travaux sont en phase de finalisation. Lorsque les projets seront arrêtés, nous ferons paraître quelques photos dans « Reuil Infos ».

Des travaux sont en cours de réalisation dans le centre du village afin d'enterrer la ligne haute tension partant de la rue de la Tuilerie. Cela permettra de renforcer le réseau par un nouveau maillage et d'apporter un confort visuel dans le quartier. Je suis conscient que ces travaux procurent des contraintes de circulation

et de stationnement, mais je sais pouvoir compter sur votre civisme et votre patience.

Vous avez pu observer le changement des panneaux des rues.

Là, je dois rendre hommage à l'initiative d'une ancienne conseillère municipale : Christelle BATLONGUE. Elle est à l'origine de ce changement et les bonnes idées sont intemporelles puisque c'est un autre Conseil qui l'a concrétisé.

Je ne peux citer le nom de BATLONGUE sans une pensée émue pour LA Joëlle ! Celle qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle avait invité beaucoup de Reuillois et de Reuilloise pour sa cérémonie de départ. Vous avez répondu présent, et présente, ce qui témoigne de la reconnaissance que vous lui portiez. Je dis KENAVO à la Bretonne et lui souhaite que du bonheur pour cette seconde vie. Après toutes ces années à votre service, elle n'a pas démérité, et n'a jamais failli, sauf peut-être devant une souris...

Après la traditionnelle fête de Reuil que nous venons de vivre le 23 juin, je vous souhaite un doux, paisible et agréable été 2012.

Le Maire,
Patrick ROMANOW

Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 5 Avril 2012

Présents: Patrick ROMANOW, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 10 Février 2012.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte de gestion 2011 du Percepteur.

Monsieur le Maire expose les données aux membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du Compte Administratif 2011.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les résultats aux membres du Conseil.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire n'assiste pas à la délibération et ne participe pas au vote de ce point de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

4. Affectation des résultats 2011.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les affectations aux membres du Conseil.

Le résultat (positif) de fonctionnement est affecté à hauteur de 100 000€ en réserve Investissement et 168 711 € en report Fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

5. Vote des 4 Taxes 2012.

Monsieur Lucien DUBOIS procède à un exposé détaillé des différentes taxes dont les tableaux et documents annexes ont été remis aux membres du Conseil.

En termes de présentation, et suite à la réforme de la fiscalité des collectivités, il est rappelé que le taux communal de la taxe d'habitation reprend depuis 2011 le taux départemental et que la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) remplace partiellement la Taxe Professionnelle.

En contrepartie, la Commune subira un prélèvement sur le GIR (Garantie Individuelle de Ressources) pour le compte du Département.

Il est proposé de maintenir les taux à leur niveau 2011, seules les bases étant revalorisées par l'administration fiscale.

Adopté à l'unanimité

6. Vote des Subventions.

Monsieur le Maire indique que toutes les demandes n'ayant pu être analysées en temps voulu, ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil. Le compte est cependant budgété.

7. Vote du Budget 2012.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les différentes composantes des sections Fonctionnement et Investissement et la volonté du Conseil de maintenir un budget équilibré tout en renforçant les capacités d'investissement pour les projets à venir.

Le budget global 2012 est équilibré et s'établit comme suit :

- Fonctionnement : 747 929 €
- Investissement : 320 772 €
- Total : 1 068 701 €

Adopté à l'unanimité.

8. Convention avec la CCPF sur l'instruction de certains documents d'urbanisme qui étaient auparavant traités par la DDT.

Monsieur le Maire expose que la CCPF s'étant dotée d'une compétence interne, il est désormais possible de lui confier ces tâches et donne lecture de la convention rappelant que cette prestation est faite à titre non onéreux et que la signature des permis et autres actes demeurent exclusivement de la prérogative de Maire.

Adopté à l'unanimité.

9. Règlement cimetière.

Monsieur le Maire indique que le règlement demandant encore quelques travaux de relecture, ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

10. Délibération pour le PLU.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération obligatoire pour prescrire la révision du POS et l'établissement d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Adopté à l'unanimité.

11. Délibération pour l'indemnité d'administration et technicité et Indemnité d'exercice des missions pour Adjoint Administratif 20h.

Monsieur le Maire expose les modalités de calcul et d'attribution de ces indemnités.

Adopté par 12 voix Pour et 1 Abstention

12. Défibrillateur.

Monsieur le Maire fait part du don d'un défibrillateur par le Rotary Club et propose d'accepter l'appareil. Le Conseil remercie chaleureusement le Rotary Club.

Une formation sera dispensée aux Agents Municipaux, aux Professeurs des écoles, ainsi qu'aux Elus.

Adopté à l'unanimité.

13. Collecte des déchets verts, choix de la containerisation.

Monsieur le Maire rapporte une étude menée sur le coût des sacs papier et les avantages et inconvénients à passer au container. Demande est faite au Conseil de se prononcer sur le choix du container.

Adopté par 3 Abstentions et 10 voix Pour.

14. Délibération poste 2h Adjoint Technique.

Monsieur le Maire expose la nécessité d'aménager ce poste pour un agent affecté à la cantine.

Adopté à l'unanimité

15. Composition bureau de vote des scrutins des 22 avril et 6 mai 2012.

Monsieur le Maire sollicite les élus pour composer pour partie le bureau de vote. Appel sera fait aux habitants pour compléter le bureau.

16. Motion SMITON.

Monsieur le Maire propose, suite aux nouvelles modalités d'accès aux déchèteries et les inconvénients relevés tant pour la Commune que pour les habitants, d'adresser une motion au SMITOM.

Le Conseil sera consulté sur le texte définitif avant envoi.

Adopté à l'unanimité.

17. Points divers

- Yvelise BITOUN informe d'une prochaine journée d'Art d'Art organisée au château de Tarterel et la tenue d'un concert Gong en l'église de Reuil.
- Claude ROBBE fait un point sur divers travaux, des demandes sur les ralentisseurs du Tillet et autres sujets d'aménagement.
- Patrick ROMANOW fait un compte rendu du Conseil Communautaire de la CCPF concernant le budget 2012 et ses conséquences pratiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 6 avril 2012 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 6 avril 2012

Le Maire,

Patrick ROMANOW

Commune de Reuil en Brie Compte rendu du Conseil Municipal du 25 Mai 2012

Présents: Patrick ROMANOW, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants :

- Avenant OCRS ;
- Convention DDT instruction droits du sol ;
- Missions contrôle technique et coordination SPS pour Contrat Rural

Adopté à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour :

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 5 Avril 2012.

Adopté à l'unanimité.

2. Augmentation ticket de cantine.

Monsieur le Maire propose de porter le prix du ticket de 3,25 à 3,40€ au 1^{er} septembre 2012.

Le montant des frais administratifs annuels est maintenu à 9€.

Adopté à l'unanimité.

3. Evolution de carrière du personnel.

Monsieur le Maire propose de titulariser un agent contractuel. Son temps de travail de 2h30 par jour d'école sera annualisé.

Adopté à l'unanimité.

4. Subventions 2012 aux associations.

Après débat au sein du Conseil, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

- Les Petits Ecureuils : 500€
- Les Echos de Choqueuse : 200€
- D'Art D'Art : 1 200€

Adopté par 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

5. Subvention au Sage des 2 Morins.

Après débat au sein du Conseil, il est proposé de ne pas retenir cette demande.

Adopté par 11 voix pour et 2 abstentions.

6. Participation financière au bassin d'orage.

Monsieur le Maire propose d'accepter la participation financière du propriétaire des espaces communs du lotissement des Bondons de la Ferté sous Jouarre à hauteur de 2 272€40 pour le nettoyage du bassin d'orage.

Adopté à l'unanimité

7. Convention transport scolaire avec le Conseil Général.

Monsieur le Maire propose d'accepter la convention remise avec la convocation des membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité

8. Avenant OCRS.

Monsieur le Maire fait lecture de la révision du prix demandé pour la saison 2012/2013.

Adopté à l'unanimité.

9. Convention DDT Instruction des autorisations droits du sol.

Monsieur le Maire indique que suite à la signature d'une convention avec la CCPF, il conviendra de notifier à la DDT la position de la commune en regard de la convention existante signée avec cette dernière.

Ce point sera étudié et la délibération remise à l'ordre du jour du prochain Conseil.

10. Signature des marchés de Contrôle Technique et de coordination SPS.

Suite à consultation et analyse des offres, il est proposé de retenir :

11. Points divers

- Max VAUSSARD informe d'un projet de projection du film sur Hayden sous réserve de savoir le montant des droits d'auteurs. Il informe également le Conseil d'une publication du bulletin municipal à la mi-juin.
- Denis GEOFFROY s'enquiert de différents travaux prévus.
- Yvelise BITOUN rappelle le concert de Gong prévu à l'église le 9 juin, ainsi que l'exposition de D'Art-D'Art à l'ancienne synagogue de la Ferté sous Jouarre les 26, 27 et 28 mai.
- Françoise SADKOWSKI évoque les problèmes de stationnement rencontrés rue Gambetta.
- Martine GOSSART fait un point sur la fête communale prévue le 23 juin.

Mission de Contrôle Technique : Qualiconsult pour 2 960€ HT.

Mission de Coordination SPS :
BDNC pour 2 640€ HT.

Adopté à l'unanimité.

- Lucien DUBOIS fait le point sur les subventions notifiées pour le Contrat Rural.
- Patrick ROMANOW informe le Conseil des difficultés de fonctionnement de la CCPF suite au rejet du vote du budget 2012.
- Pascal CARBUCCIA fait état des travaux de voirie envisagés pour 2012 ainsi que des travaux d'enfouissement EDF prévus dans le village.

- Claude ROBBE mentionne différents dysfonctionnements du ramassage scolaire et remettra un rapport détaillé au Maire pour intervention auprès du transporteur (VéoliaTransdev) et de l'organisateur (Conseil Général de Seine & Marne).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures. A Reuil en Brie le 29 Mai 2012

Le Maire,

Patrick ROMANOW

Prochain Conseil Municipal le vendredi 6 juillet à 20h30

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de la Mairie

| | Permanence Téléphonique | | Ouverture au Public |
|----------|-------------------------|-------------------|---------------------|
| Lundi | 09 h 30 / 12 h 00 | 14 h 00 / 18 h 30 | 16 h 00 / 18 h 30 |
| Mardi | 09 h 30 / 12 h 00 | 14 h 00 / 18 h 30 | 16 h 00 / 18 h 30 |
| Mercredi | Répondeur | | |
| Jeudi | 09 h 30 / 12 h 00 | 14 h 00 / 18 h 30 | 16 h 00 / 18 h 30 |
| Vendredi | 09 h 30 / 12 h 00 | 14 h 00 / 18 h 30 | 16 h 00 / 18h30 |
| Samedi | 09 h 00/12h | | 10 h 00/11h30 |

COMPOSTEUR



Contenance : 660 litres

Vous pouvez contacter Mme Christelle COQUET à la Communauté de Communes du Pays Fertois au ☎ 01.60.22.99.33 ou par email ; secretariat@cc-paysfertois.fr

Vous pourrez désormais venir chercher votre composteur dans les locaux de la :

**Communauté de Communes du Pays Fertois au
22 avenue du Général Leclerc
77260 LA FERTE SOUS JOUARRE**

Après avoir réglé votre composteur auprès du SMITOM de Monthyon (par simple envoi d'un chèque à l'ordre du Trésor Public) pour un montant de 22,00 €, tout en notant que le SMITOM le subventionne à hauteur de 60 % (coût réel étant de 55 €).

La Communauté de Communes du Pays Fertois vous préviendra dès encaissement de votre règlement par le SMITOM pour venir retirer votre composteur dans ses locaux.

DECHETERIE

Horaires des déchèteries

Saâcy-sur-Marne

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre

Lundi: 10h-12h et 14h à 18h
Mardi: 14h-18h
Mercredi: 10h-12h et 14h-18h
Jeudi: FERME
Vendredi: 9h-12h
Samedi: 9h-12h et 14h-18h
Dimanche: 9h-12h

Jouarre

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre :

Lundi: 10h-12h et 14h-18h
Mardi: 9h-12h
Mercredi: 10h-12h et 14h-18h
Jeudi: 9h-12h
Vendredi: 10h-12h et 14h-18h
Samedi: 9h-12h et 14h-18h
Dimanche: 9h-12h

RETROSPECTIVE

Les œufs de Pâques

Le 8 avril, les Œufs de Pâques,
L'affluence était particulièrement
importante dans le parc du château, à
l'aimable invitation de Monsieur le Conte de Sainte
Opportune. Les enfants avaient rivalisé de créativité pour
le concours de décorations d'œufs, et le jury fut très
admiratif des productions de chacun.



Le 23 mars, notre chère Joëlle a pris sa retraite...

30 ans de service à la mairie de Reuil en Brie !

Une jolie fête pleine de partage, en lui souhaitant de profiter au mieux de sa nouvelle vie...



CEREMONIE DU 8 MAI

Beaucoup de respect, lors de cette émouvante commémoration à la mémoire des anciens combattants et des valeureux soldats et résistants morts pour la patrie.



Le 29 mai, la Fête des Voisins

Que se passe-t-il dans les jardins de ces maisons ? Tout parait calme, et pourtant....

C'était mardi 29 mai, rue de la Sagette, les voisins se sont retrouvés pour la Fête des Voisins, un très amical repas, de 19 heures jusqu'à très tard.

En plus de ce moment convivial, il a été évoqué d'organiser une rencontre pour accueillir les nouveaux Reuillois.



Les vitraux de l'église seront bientôt terminés, Prochaine étape mi-juillet

Didier Quentin, Maître Verrier, Meilleur Ouvrier de France, aura bientôt achevé la réfection et remplacement des vitraux de notre église.



Le financement a été réalisé pour un montant total de 49 500 €, grâce aux subventions du Conseil Général pour un montant de 14 850€ et du conseil Général pour le même montant.

Monsieur le Sénateur a attribué sur sa réserve parlementaire la somme de 5000 €

Une Incroyable Histoire

Le lien entre un passé douloureux, un présent très respectueux, un futur porteur de sagesse

*Le Mémorial du dernier convoi de déportation
en Seine et Marne*

Le 16 août 1944 : un douloureux évènement ! Un train parti de Pantin, avec 2400 personnes pour les camps de Buchenwald et Ravensbrück, s'arrête à Luzancy.

Les « passagers » doivent, à pied, gagner la gare de Nanteuil-Saâcy et reprendre un autre convoi.

2000 personnes ne reviendront jamais !

Le Comité du Mémorial avec un important investissement des habitants de notre Communauté de Communes, dont la commune de Reuil, s'est beaucoup investi.

Un chaleureux remerciement à André Michel, qui s'est dépensé sans compter pour permettre à ce projet d'aboutir.

La SNCF a retrouvé à Béziers un wagon qui a servi à la déportation, et l'a offert au Comité. Une fois la réfection effectuée, avec la participation de la SNCF, le wagon est maintenant à Saâcy sur Marne.

L'inauguration s'est déroulée le 23 juin à 17 h sur l'esplanade de la gare en présence d'anciens déportés et de nombreuses personnalités.

Ce wagon deviendra un lieu de souvenir et permettra l'organisation de manifestations mémorielles, patriotiques et pédagogiques.





FÊTES et VIE ASSOCIATIVE



Commençant par la décoration du char, le repas du comité des fêtes (45 convives), les majorettes, les sonneurs, le feu d'artifice, et le traditionnel feu de la Saint-Jean, a cette année encore, enchanté petits et grands !

! Vive la Fête de Reuil !

La brocante

Remerciements aux organisateurs, bénévoles et exposants ayant permis cette manifestation malgré les intempéries...



La fête de l'Ecole, mardi 19 juin



En raison d'une météo capricieuse cette année, la Fête de l'Ecole s'est déroulée aux Ateliers Municipaux pour la plus grande joie des enfants et de leur famille. Un grand merci aux agents communaux qui ont su improviser décors et aménagement du local en quelques heures.

Vie pratique

RAPPEL :

L'utilisation de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques, n'est autorisée que :
de 7h à 20 h les jours ouvrés ;
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ;
le dimanche et les jours fériés de 10h à 12 h.

CIVILITÉ :

Chiens bruyants :

Nos concitoyens nous signalent trop souvent des nuisances sonores liées à nos compagnons à quatre pattes.

Il s'agit d'une infraction sanctionnée par la loi. Pour ne pas être verbalisé, merci aux personnes concernées d'accroître leur vigilance, pour le confort et le respect de tous.

Rappel sur la bonne utilisation de nos poubelles et déchets :

Si vous n'êtes pas sûrs de bien faire, il reste préférable de jeter un emballage de quelque nature que ce soit dans **votre poubelle grise** plutôt que risquer la contamination de toute une collecte. Plus d'information sur le site internet du SMITOM :

<http://www.smitom-nord77.fr/>

Rentrer les poubelles :

Les poubelles doivent être rentrées à l'issue de la collecte. Chacun constate nombre de poubelles restant sur la voie publique.

Ceci génère des problèmes de circulation des piétons, et par conséquent des mises en danger.

LE PLAISIR DES YEUX

Nos employés communaux font preuve de créativité et d'attention. Ils ont aussi collaboré à l'implantation et l'entretien des jachères fleuries qui vont se déployer dans les prochaines semaines.



Bien vivre à Reuil en Brie
Directeur de la publication: Patrick ROMANOW
Commission Informations et Communication :
Président : Max VAUSSARD
Dominique BANCHEREAU Lucien DUBOIS
Denis GEOFFROY Francis MOIGNOT
Bulletin d'informations Municipales
Société éditrice : Mairie de Reuil en Brie
E-MAIL : mairie.reuil-en-brie@wanadoo.fr